

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 27 MAI 2024

Délibération n° 24/27 relative aux subventions et contributions diverses 2024

Les membres de l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, réunis le lundi 27 mai 2024,

**DÉCIDENT**, après les avis favorables du Bureau du 4 mars 2024 et de la Commission des Finances du 15 mai 2024

D'accorder une subvention pour :

Esprit du Sud 40	Cotisation	300,00 €
Adhésion Placéco	Adhésion	1650,00 €

### ET DONNENT

Délégation au Président de la CCI afin d'effectuer toutes les formalités en vue de la mise en œuvre de cette délibération.

Voix pour : 36

Voix contre : 0

Abstention : 1

Fait à Mont de Marsan, le 29 mai 2024

Le Président



François LAFITTE

